FINANCE

Budget vert des collectivités : coter les dépenses, produire et présenter le rapport

Les collectivités sont appelées à rendre compte de l'effet environnemental de leurs dépenses. L'exercice paraît simple jusqu'au moment de coter les lignes : une voirie rénovée ou une subvention associative se laissent difficilement classer. Services financiers et services techniques n'emploient pas le même vocabulaire et la démarche s'enlise faute de méthode partagée. Cette journée d'initiation présente la logique de la budgétisation environnementale appliquée aux collectivités : périmètre retenu, méthode de cotation, organisation du recueil auprès des services et restitution aux élus. Les sept heures alternent explications et cotation collective de lignes budgétaires réelles.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 990 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs et responsables financiers de collectivités, contrôleurs de gestion, chargés de mission transition écologique, directeurs généraux des services et élus.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Expliquer la logique et les finalités d'un budget vert en collectivité
- Délimiter le périmètre des dépenses soumises à la cotation
- Coter une dépense selon son effet favorable neutre ou défavorable sur l'environnement
- Organiser le recueil d'informations auprès des services opérationnels
- Présenter les résultats aux élus et les relier aux orientations budgétaires

03 Programme détaillé

M1 Comprendre la démarche

- Pourquoi coter un budget
- Origine et finalité de la budgétisation environnementale
- Objectifs environnementaux servant de grille de lecture
- Place du budget vert dans le cycle budgétaire de la collectivité
- Attentes des élus des habitants et des financeurs
- À retenir : Le budget vert ne crée pas de dépenses nouvelles : il éclaire celles qui existent déjà.

M2 Coter les dépenses

- Méthode et cas difficiles
- Choix du périmètre entre investissement et fonctionnement
- Échelle de cotation et signification de chaque niveau
- Traitement des dépenses aux effets contradictoires
- Cotation des subventions et des dépenses indirectes
- Traçabilité des choix et documentation des arbitrages
- Atelier : Le groupe cote une série de lignes budgétaires et justifie chaque classement retenu.

M3 Organiser et restituer

- Faire vivre la démarche
- Répartition des rôles entre services financiers et services techniques
- Calendrier de collecte articulé avec la préparation budgétaire
- Construction du rapport et des indicateurs présentés
- Utilisation des résultats dans le débat d'orientation budgétaire
- Cas pratique : Une trame de restitution aux élus est rédigée à partir des cotations réalisées le matin.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 990 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr